

Mémento « Coordination des bénévoles » 1. L'entretien initial

L'entretien initial

L'entretien initial est la base d'une collaboration fructueuse. Pour qu'un engagement bénévole soit satisfaisant pour les deux parties, il est indispensable que les attentes et motivations mutuelles soient clairement énoncées et définies.

La forme, la durée et le contenu de l'entretien initial doivent être adaptés à l'organisation et à l'activité concernée.

Propositions pour le contenu

- 1. Présentation personnelle réciproque**
- 2. Explication des buts, de l'importance et de l'utilité des engagements bénévoles au sein de l'organisation**
- 3. Clarification des intérêts de la personne souhaitant faire du bénévolat**
 - intérêt personnel, motivation
 - expériences, aptitudes
 - désirs
 - disponibilité en nombre d'heures
- 4. Présentation de l'organisation**
 - le cas échéant, histoire de l'organisation
 - tâches et buts de l'organisation (lignes directrices)
 - offre/prestation de l'organisation
 - structures
- 5. Présentation des engagements possibles**
 - description de l'activité
 - exigences
- 6. Explication des conditions cadre**
 - mise au courant, encadrement, personne de contact
 - offres pour les bénévoles (attestation du travail bénévole, formation continue, manifestations, rabais, etc.)
 - couverture d'assurance
 - remboursement de frais
 - explication de certaines exigences formelles: obligation de garder le secret, protection des données, code de conduite, etc.
 - durée et fin de l'engagement
 - remise de matériel d'information
- 7. Arrêter la suite de la procédure**
 - proposer un délai de réflexion
 - le cas échéant, convenir d'un engagement à l'essai ou d'une période probatoire
 - conclure la convention d'engagement
- 8. Si besoin demander des données pour les statistiques internes**